

# Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

## Le BCI se réjouit de la décision du ministre Roberge

**Montréal, le 24 février 2020** – La direction du Bureau de coopération interuniversitaire est heureuse du dénouement de l’affaire Weinstock. La déclaration et les excuses du ministre Roberge s’imposaient et ce dernier a ainsi mis fin au malentendu qui mettait à mal la liberté académique et la réputation d’un professeur et chercheur de renom. Cette déclaration a permis de rétablir les faits. Les cheffes et chefs d’établissement universitaire ne peuvent que se réjouir de l’invitation transmise à nouveau au professeur Weinstock comme conférencier du forum de consultation sur la révision du cours d’éthique et de culture religieuse prévu cette semaine. Il importe que l’expertise universitaire puisse être pleinement mise à profit pour éclairer les débats et les décisions auxquels fait face notre société.

### À propos du BCI

Le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI) est un organisme qui regroupe les établissements universitaires québécois. Forum d’échanges et de concertation, le BCI effectue une vigie et des analyses et fait des représentations auprès des autorités gouvernementales, ainsi qu’auprès d’autres organismes et du grand public. Le BCI joue un rôle essentiel dans l’optimisation des ressources que le Québec investit dans l’enseignement et la recherche de niveau universitaire.

-30-

### Source

Bureau de coopération interuniversitaire (BCI)

### Renseignements

Bureau de coopération interuniversitaire  
514 288.8524, poste 219  
presidence-ca@bci-qc.ca  
<http://www.bci-qc.ca/>